

INFORMATIONS

EPHEMERIDES

- 1^{er} décembre 1952. — Arrivée à Tunis du Docteur Pierre Nicolle, représentant l'Institut Pasteur de Paris aux manifestations du jubilé de la Société des Sciences Médicales de Tunisie.
- 2 décembre 1952. — Le Tribunal Militaire de Tunis condamne à mort un fabricant d'engins explosifs, auteur de plusieurs attentats.
— Inauguration de la Galerie Municipale des Arts de la ville de Tunis.
- 3 décembre 1952. — Arrivée à Tunis de M. Marchiori, nouveau Consul Général d'Italie à Tunis.
— Près de Gafsa, un camion de Gardes Mobiles est attaqué, un garde est tué, trois autres sont blessés.
- 4 décembre 1952. — Le débat sur la Tunisie s'ouvre devant la Commission Politique de l'Organisation des Nations-Unies, la délégation française n'assiste pas aux débats.
— Le Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement français publie le texte de sa réponse à S. A. le Bey.
— Départ de Paris de M. de Hauteclocque, Ambassadeur de France, Résident Général à Tunis.
— Arrivée à Tunis du professeur Pasteur Vallery-Radot, venu participer au jubilé de la Société des Sciences Médicales de Tunisie.
— Une quinzaine de journalistes, voyageant sous l'égide du Ministère de l'Air, arrivent à Tunis.
— Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, dirigés par Mgr Maillet, viennent à Tunis donner deux récitals.
- 5 décembre 1952. — Farhat Hached, Secrétaire Général de l'Union Générale des Travailleurs de Tunisie (U. G. T. T.), est assassiné près de Tunis; à la suite de cet attentat, le couvre-feu est décrété pour Tunis et sa banlieue de 20 h. à 6 h.
— A Gafsa, ont lieu les obsèques solennelles du garde Soulier.
— Le Tribunal Militaire de Tunis condamne à mort l'auteur de l'attentat contre le poste d'El-Hamma-Gabès.
— M. de Boisseson, Ministre Plénipotentiaire, Délégué à la Résidence Générale, visite l'Institut Pasteur de

- Tunis et préside la séance solennelle du jubilé de la Société des Sciences Médicales de Tunis.
— Retour à Tunis du Résident Général.
- 8 décembre 1952. — Trois des assassins du gendarme Cicero, condamnés à mort le 11 juin 1952 par le Tribunal Militaire de Tunis, sont fusillés.
- 9 décembre 1952. — Le couvre-feu est levé à Tunis.
— Mme de Hauteclocque préside des distributions de vêtements dans les écoles de Tunis.
— Le Journal Officiel Français publie un décret nommant M. Paye, Directeur de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts en Tunisie, Inspecteur Général de l'Instruction Publique (enseignement du second degré).
- 10 décembre 1952. — La Commission Politique de l'O. N. U. repousse la proposition du Pakistan d'inviter un représentant du Bey à participer au débat sur la Tunisie.
— Le Résident Général rend visite à S. A. le Bey.
— Réunion du Conseil des Ministres.
- 11 décembre 1952. — En présence de S. E. Menchari, Ministre de l'Agriculture, la Société des Agriculteurs, présidée par M. Michel, Président de la Chambre d'Agriculture Française du Nord, entend un exposé de M. Forêt, Inspecteur Principal de l'Élevage, sur les problèmes d'ensemble sur l'alimentation du bétail en Tunisie.
- 12 décembre 1952. — La Commission Politique de l'O. N. U. rejette la résolution arabo-asiatique et adopte la motion latino-américaine, préconisant une reprise des négociations directes entre la France et la Tunisie.
- 13 décembre 1952. — Dans le Djebel Rehach, entre Tatahouine et Ben-Gardane, un engagement a lieu entre un groupe de terroristes et les forces militaires du Sud : onze terroristes sont tués, un sous-officier des goums est mortellement blessé.
- 14 décembre 1952. — Un transformateur de 25 kva, destiné à la Compagnie des Tramways, arrive à Tunis par la voie maritime. Ce transformateur, d'un poids de 35 tonnes (après démontage de tout ce qui pouvait être démonté), sera le plus gros en service en Tunisie.
- 15 décembre 1952. — Important entretien entre le Résident Général et S. A. le Bey. Le Souverain promet de signer, dans un court délai, les décrets concernant les réformes municipales et les Conseils de Caïdat.
- 16 décembre 1952. — Le Résident Général quitte Tunis pour Paris, où il confère avec M. Pinay, Président du Conseil, et les membres du Gouvernement.
— Après le départ du Résident Général, S. A. le Bey remet à la Résidence Générale une lettre destinée à M. Vincent Auriol, Président de la République, dans laquelle il demande la reprise des pourparlers sous conditions.

- A la tribune de l'Assemblée Nationale à Paris, M. Robert Schuman, Ministre des Affaires Etrangères, proclame que la France s'acquittera de sa mission en Afrique du Nord.
 - Un appareil de la Compagnie Air-France établit le record du trajet Paris-Tunis en DC 4 en 3 h. 38 minutes de vol. (Le temps normal de vol pour ce trajet est de 4 h. 30 minutes environ.)
- 17 décembre 1952. — Le Premier Ministre du Gouvernement Tunisien, au nom de S. A. le Bey, annonce officiellement à M. de Boisseson, Ministre Plénipotentiaire, Délégué à la Résidence Générale, que le Souverain a décidé de ne pas signer les deux décrets relatifs aux Municipalités élues et aux Conseils de Caïdat qui lui avaient été présentés le 15 décembre par M. de Hauteclocque, Ambassadeur de France, Résident Général.
- Installation solennelle à Tunis d'un second tribunal militaire.
- 18 décembre 1952. — A l'issue de sa réunion à Paris, le Conseil des Ministres du Gouvernement Français adresse un message à S. A. le Bey.
- L'Assemblée Plénière de l'O. N. U. entérine, en l'absence de la Délégation française, la résolution de la Commission Politique sur la Tunisie.
 - M. de Boisseson, Ministre Plénipotentiaire, Délégué à la Résidence Générale, remet à M. Victor Michel, Président de la Chambre d'Agriculture Française, les insignes de la Légion d'Honneur.
 - L'un des agresseurs du lieutenant Moktar est condamné à mort par le Tribunal Militaire.
- 19 décembre 1952. — Dans la nuit, un chalutier du port de Sfax aborde un cargo et coule par 18 mètres de fond, l'équipage est sauvé.
- Une ordonnance de non-lieu est rendue en faveur de Mohamed ben Taïeb El Achouri, inculpé, sur la plainte de S. A. le Bey, d'attentat par empoisonnement contre la vie du Souverain.
- 20 décembre 1952. — Retour à Tunis du Résident Général.
- M. de Boisseson, Ministre Plénipotentiaire, Délégué à la Résidence Générale, remet à S. A. le Bey le message du Gouvernement Français.
 - S. A. Sidi Lamine Pacha Bey scelle les deux décrets relatifs aux réformes des Municipalités et des Conseils de Caïdat.
 - Mgr Gounot, Archevêque de Carthage, Primat d'Afrique, lance un appel aux populations de Tunisie pour la paix des esprits.
 - Le mouilleur de mines « Castor », ancien brise-glace, saboté par les Allemands dans le lac de Bizerte, est renfloué.
 - En présence de nombreuses personnalités, est lancée la dernière poutre du pont de Sloughia, sur la Medjerdah.
- 21 décembre 1952. — S. G. Mgr Gounot, Archevêque de Carthage, Primat d'Afrique, inaugure l'Eglise de Massicault.

- 23 décembre 1952. — Escale à Bizerte du porte-avions français « Lafayette ».
- 24 décembre 1952. — Réunion du Conseil des Ministres.
- 25 décembre 1952. — A l'occasion de la fête de Noël, une messe pontificale est célébrée par Mgr Gounot, Archevêque de Carthage, Primat d'Afrique, en présence de M. de Hauteclocque, Ambassadeur de France, Résident Général à Tunis, et des plus hautes personnalités de la Régence.
- 26 décembre 1952. — S. E. le Docteur Ben Raïs, Ministre du Commerce, est élu à l'unanimité Président de la Société des Sciences Médicales de Tunisie.
- 30 décembre 1952. — M. de Boisseson, Ministre Plénipotentiaire, Délégué à la Résidence Générale, et S. E. Menchari, Ministre de l'Agriculture, inaugurent une minoterie moderne à Mégrine.
- 31 décembre 1952. — A l'occasion du nouvel an, M. de Hauteclocque, Ambassadeur de France, Résident Général, prononce une allocution sur les antennes de Radio-Tunis.